

# Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| STAGE D'INTERVENTION ET SEMINAIRES CLINIQUES (y compris l'éd |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                  | PAEG3B79ERG                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                 | CAER3790                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |
| Bloc                                                         | 3B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                 | 16 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Volume horaire  | 798 h       |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE   | <b>Sophie GIGOUNON</b> (gigounons@helha.be)<br>Sabrina ALBERGONI (albergonis@helha.be)<br>Valérie GOUBE (goubev@helha.be)<br>Gwendoline TERRANA (terrana@helha.be)<br>Maïté DELOOS (deloosm@helha.be)<br>Florence TERRIER (terrierf@helha.be)<br>Emilie BRASSET (brassete@helha.be)<br>Marine VAN HASTEL (vanhastelm@helha.be)<br>Anaïs AL HAFFAR (alhaffara@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                   | 160                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification        | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                        | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE constitue la finalité de la formation, c'est à travers les différents stages que l'étudiant pourra transférer les acquis théoriques obtenus dans les différents cours de sa formation et ainsi démontrer un raisonnement clinique propre à son futur métier d'ergothérapeute.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

#### Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- 2.3 Respecter la législation et les réglementations

#### Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**

- 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
- 3.3 Participer à la démarche qualité
- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

#### Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**

- 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
  - 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
  - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
- 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
  - 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
  - 6.4 Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire
  - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### Acquis d'apprentissage visés

#### Au terme de son activité d'intégration professionnelle, l'étudiant devra être capable de :

- Faire preuve d'une relation adéquate avec le patient et l'équipe, en s'exprimant de manière claire et compréhensible au regard des habiletés communicationnelles et relationnelles nécessaires appropriées à la relation thérapeutique.
- Utiliser un vocabulaire professionnalisant et intégrer les habiletés de l'ergothérapeute selon le MCHCC en pratique et à travers la rédaction de ses rapports de stage.
- Présenter un patient du service en termes d'occupation humaine en utilisant un modèle conceptuel en ergothérapie, et en justifiant son emploi, tout en suivant les étapes du processus en ergothérapie en fonction du MCPP ou de l'OTIPM.
- Identifier, justifier et utiliser les outils d'évaluation existants afin de récolter les données relatives au patient et à l'ergothérapie
- Interpréter les données observées et recueillies en lien avec les besoins occupationnels du patient au travers de toutes les étapes du processus en ergothérapie
- Synthétiser les problèmes occupationnels de manière qualitative et quantitative, au regard des critères du diagnostic en ergothérapie
- Concevoir et réaliser un plan d'intervention ergothérapeutique, en fonction de la situation du client de proposer des interventions spécifiques, adaptées et cohérentes.
- Axer ses interventions sur les données probantes (EBP, articles scientifiques, références,...)
- Développer un esprit critique professionnel sur sa prise en charge
- Rédiger le dossier d'un patient en respectant les normes APA et les règles orthographiques et grammaticales.
- Transmettre les informations pertinentes aux membres de l'équipe pluridisciplinaire en utilisant un vocabulaire adéquat.
- Respecter les règles déontologiques et éthiques dans l'accompagnement des patients, en respectant également leur bien-être, les besoins du service et les règles d'hygiène qui en découlent.
- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de motivation.
- Transposer des compétences communicationnelles et pratiques dans un contexte de mise en situation, lors d'une séance de simulation en groupe-classe.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B79ERGA Stage d'intervention et séminaires cliniques (y compris l'éd

798 h / 16 C

### Contenu

- Au terme des différents stages effectués durant la formation, l'étudiant doit avoir exploré différents domaines de l'ergothérapie. Des quotas minimums sont à remplir par tranches d'âge et dysfonctionnements rencontrés par la population accompagnée. Ceux-ci sont disponibles au sein du cahier de stage et du règlement de stage.
- L'étudiant sera accompagné d'un maître de stage sur le terrain, qui l'évaluera tout au long de sa pratique, ainsi que

d'un enseignant qui l'accompagnera et l'évaluera d'un point de vue pédagogique dans la réalisation de ses rapports de stage.

- Les rapports de stage consistent en la description et l'argumentation d'un raisonnement clinique en ergothérapie, l'application du processus en ergothérapie pour un patient du service. Ceux-ci sont proposés en modalité mixte, c'est-à-dire que certaines étapes se font sous forme orale individuelle, sous forme orale en groupe d'étudiants et sous forme écrite. L'étudiant reçoit ses notes de stage pratique et notes de rapports à la fin de chacune des périodes, ainsi que des commentaires afin d'améliorer et soutenir ses apprentissages.
- Une journée de simulation à présence obligatoire est programmée au Q1.

### **Démarches d'apprentissage**

Les étudiants se rendent en stage à trois périodes programmées durant l'année académique et concernent chacune un domaine d'application différent. Durant celui-ci, le référent pédagogique de l'étudiant effectue au minimum une visite par stage afin de permettre à l'étudiant, sur base d'une discussion sur le terrain, d'améliorer sa pratique et son raisonnement clinique.

Durant les périodes de stages, les étudiants doivent rendre des rapports en fonction d'un cas clinique accompagné sur le lieu d'intervention, selon des modalités différentes (rencontre avec l'enseignant, rapport écrit et présentation orale en sous-groupe). Ces rapports feront l'objet de réflexion et correction avec un enseignant référent au sein de la section. Une phase formative est programmée à chaque début de période, afin de soutenir le raisonnement clinique de l'étudiant.

Toute donnée émanant du service et provenant du dossier patient doit rester confidentielle et anonyme, et ne peut en aucun cas être utilisée et exploitée à l'aide d'une intelligence artificielle.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

L'étudiant est suivi durant toute l'année par ses maîtres de stage, ainsi que les référents pédagogiques afin de guider ses apprentissages. Des rencontres individuelles sont possibles, à chaque période de stage. La coordinatrice de stage est également disponible afin de répondre au maximum aux choix de l'étudiant ou de l'accompagner dans ses démarches administratives. Les attributions sont décidées par l'équipe pédagogique, au regard du parcours de l'étudiant et de son programme de cours, et tiennent compte des choix de l'étudiant au maximum.

Deux séances d'information sont programmées en début de chaque quadrimestre afin de prendre connaissance des évaluations, rapports, exigences attendues durant l'année.

Le cahier de stage est individualisé et permet à l'étudiant, le maître de stage et le référent pédagogique d'avoir un regard complet sur l'ensemble des stages de son cursus, son parcours pédagogique, ses forces et faiblesses afin de personnaliser l'accompagnement pédagogique au maximum.

### **Sources et références**

Cfr Règlement de stage et Convention de stage disponibles sur Connected, reprenant les droits et devoirs des étudiants, des référents institutionnels et des maîtres de stage.

Cfr Canevas des rapports de stage disponibles sur Connected.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Canevas des rapports de stage
- Cahier de stage reprenant les documents administratifs, les évaluations finales, les grilles de compétences afin que l'étudiant puisse se fixer des objectifs d'apprentissage
- Grilles d'évaluation des rapports de stage reprenant les acquis d'apprentissage visés et les indicateurs de réussite.
- Notes de cours de l'ensemble du cursus pour la mise en place d'interventions.
- Documents et ressources bibliographiques disponibles sur Connected pour soutenir le processus en ergothérapie, dans son rapport de stage.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Pour obtenir une note, l'étudiant doit avoir effectué le restant des heures permettant d'atteindre les 1005h minimum requises pour l'ensemble du cursus. L'ensemble de ces heures doivent avoir été validées et signées par les maîtres de stage qui l'ont accompagné dans ses différentes périodes de stage.

Les heures prestées lors de la séance de simulation en santé, en groupe, sont validées en heures de stage, à condition que celles-ci soient signées par l'enseignant de référence et validées par la remise d'un travail écrit lié à cette séance spécifique, en classe.

Les heures manquées (même justifiées) devront être récupérées en accord avec la coordination et le maître de stage pour obtenir la note finale.

La note finale est calculée par la coordinatrice des stages sur base de la moyenne arithmétique des notes de stage pratiques et des rapports de stage. La répartition se fera comme suit : 40% accordés aux évaluations données par le(s) maître(s) de stage et 60% pour la moyenne des notes des rapports de stage.

La coordinatrice des stages se réserve le droit d'enlever de 0.5 à 1.5 points à la note finale de l'étudiant (cotée sur 20) qui ne respecterait pas les consignes administratives liées à la tenue du cahier de stage durant les 3 périodes de l'année (non respect des délais de remise de ce cahier et des rapports de stage, présence de ratures non justifiées ni signées, nombreuses erreurs ou oublis dans la retranscription des heures effectuées).

La note finale de la pratique de stage obtenue en Q2 par le calcul des évaluations données par les maîtres de stage est non remédiable. En cas d'échec à la moyenne du Q2 pour les rapports de stage évalués par les référents de stage, ceux-ci peuvent être représentés au Q3 à condition d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 dans les évaluations des maîtres de stage. Dans ce cas de figure, tous les rapports de l'année étant inférieurs à 10 sont à représenter en Q3 avec correction de l'enseignant référent.

L'étudiant qui a un mandat dans un des conseils officiels de la Haute Ecole (OEH, Conseil social...) peut demander que

lui soient octroyés des heures de stage, pour cet engagement citoyen. Cette demande officielle doit être réalisée envers la Direction en début d'année académique. Le Département le dispensera alors de l'équivalent de 2 semaines d'activités d'intégration professionnelle. En contrepartie, l'étudiant devra rendre un rapport au coordinateur pédagogique des stages à l'issue de son dernier stage de l'année académique. Ce rapport consistera en un compte-rendu de ses activités dans le cadre de cet engagement citoyen et mettra en évidence la manière dont il a développé la capacité 1.5. « Adopter un comportement responsable et citoyen » issue de compétence 1 « S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle ». Ce rapport sera coté par le coordinateur pédagogique des stages et cette note rentrera en compte comme l'équivalent d'un rapport de stage traditionnel pour le calcul de la note globale de stage

Cf. Règlement de stage

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |    |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %  |
| production journalière |           |   | Rap       | 60 | Rap       | 60 |
| Période d'évaluation   |           |   | Stg       | 40 | Stg       | 40 |

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

### Dispositions complémentaires

cfr. Règlement de stage.

Si l'étudiant est dans l'incapacité de suivre le cours ou une partie du cours du programme de Bloc 3 pour des raisons liées à un stage prévu à l'étranger, il est indispensable de vous présenter auprès de l'enseignant titulaire dès le 1er cours pour convenir avec lui d'éventuelles adaptations des modalités d'évaluation si nécessaire. Celles-ci seront alors validées par l'enseignant et l'étudiant via sa signature.

Dans le cas d'un PAE spécifique reprenant une ou plusieurs UE de Bloc(s) inférieur(s) au(x)quel(s) l'étudiant doit impérativement se présenter, un stage à l'étranger ne sera pas autorisé par la coordination.

Concernant son stage en Belgique, il devra remettre son planning spécifique avant le début du stage à son Maître de stage, celui-ci en accord avec la coordination et signé par celle-ci.

Les principes d'évaluation ci-dessus, hors session, ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues et de s'y ajuster au fur et à mesure, avec accompagnement pédagogique.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).